Syndicat National de la DGFIP
FORCE OUVRIERE
Section de l'Aveyron

fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Rodez, le 22 juin 2016

Compte rendu du CTL du 21 juin 2016.

Les élus FO-DGFiP ont fait lecture d'une déclaration liminaire que vous trouverez ci-après.

Le premier point à l'ordre du jour portait sur l'approbation des PV des CTL des 1er et 12 avril 2016 (pas de vote pour le 12, nous n'y étions pas).

Le point suivant abordait la demande de changement de protocole ARTT à la trésorerie de Capdenac Gare. Ce poste remplit les conditions pour un étalement de la semaine sur 4.5 jours (accueil du public, 3 agents au plus et dans une ville de moins de 10 000 habitants). Les agents demandent de manière unanime cette typologie (présence du lundi au vendredi midi). L'ouverture au public n'ayant pas à être modifiée, un vote unanime favorable a été prononcé. La direction a indiqué que ce changement interviendrait au 1er septembre 2016.

Ensuite, le Service d'Appui au Réseau (SAR) était présenté au comité. Cette expérimentation s'inscrit dans un appel à candidature au plan national. Le but annoncé est d'apporter un soutien géré par une convention entre deux structures. Le choix de notre direction locale s'est porté sur les poursuites eau-assainissement avec comme tête de pont la trésorerie de Rodez. Les postes retenus pour cette collaboration sont ceux de Decazeville et Marcillac (proposition à compter du 1er septembre 2016). Cette externalisation des poursuites est censée aider le poste mais bien des interrogations subsistent et ont été relevées par FO DGFiP :

- Le poste se sent dessaisi d'une mission quand bien même la responsabilité comptable reste liée au chef de poste d'origine. Et pour les autres poursuites, qu'ils se débrouillent…question efficacité, on peut mieux faire.
- Les retours et réclamations seront gérés par la trésorerie d'origine alors que les poursuites seront envoyées en masse par le poste aidant. Est-ce vraiment une aide en ce sens (accueil, courriers, réclamations…) ?

La Direction a avancé qu'il fallait anticiper la gestion future (2020) des rôles d'eau et d'assainissement, personne n'ayant encore connaissance du périmètre de ces territoires. L'EDR interviendrait sur cette structure plutôt que dans les postes. La structure ruthénoise serait dimensionnée à 2 puis 3 agents, sans savoir si cela pourrait être suffisant. Les craintes de création de pôle dans ce genre, ajoutées à la perspective de ne pas remplacer les agents dans les structures aidées nous a incité à voter contre cette mesure (vote unanime contre !). A nos yeux, la supposée aide du SAR masque la réalité du manque de moyens humains des structures, moyens humains que nous réclamons

fermement ! Hormis de montrer aux élus, pour leur faire plaisir, qu'on fait des poursuites, ils ne vont pas accorder des non-valeurs plus facilement.

Les points suivants ont été abordés pour information.

Un bilan de la campagne IR 2016 (accueil physique et téléphonique) a été rapidement fait. Les chiffres issus de l'outil ORCFA montreraient une diminution de la fréquentation, parfois spectaculaire… Bien que ces données soient les seules retenues en national, elles sont à prendre avec des pincettes tant cet indicateur est peu fiable (comptage à la journée si on n'oublie pas de le saisir… la durée de l'accueil n'est pas prise en compte). Ce comptage fait un peu désordre pour une belle maison DGFiP dont une des missions est d'assurer la comptabilité avec rigueur et sérieux.

Une présentation de la réorganisation de la division des opérations de l'état a eu lieu (avec mise en place dès la fin août). En gros, on passe de deux services à un. Le service comptabilité accueillera le service Dépôts de fonds au Trésor (DFT). Les agents devront être assez polyvalents, ne pas être trop malades, ni trop absents…. Sinon, ce service qui doit fonctionner coute que coute (au vu des enjeux, VGM, DTF…) quotidiennement risquerait de créer des perturbations ressenties par l'ensemble des services du département. Et un départ à la retraite est à envisager à la fin de l'année…